

Journée Mondiale de la Liberté de la Presse du 3 Mai:

Les pouvoirs publics déclarent vouloir aider la Presse

C'est dans le vétuste hémicycle de notre auguste Assemblée nationale (fauteuils déformés et au tissu avachi, murs fissurés ou en décomposition, climatisation ronronnante, etc.) que la Journée Mondiale de la liberté de la Presse, a été célébrée ce 3 Mai, sous les thèmes "Média et Bonne Gouvernance" et "Pour une presse plus professionnelle et plus responsable" , par une



centaine de journalistes et d'hommes de média nationaux convoqués par le Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement, véritable maître d'œuvre de cette manifestation qu'il organise en collaboration avec le PNUD et l'UNESCO. Pour marquer cet événement, des conférences-débats seront au programme de cette journée qui sera clôturée à 17H par la lecture d'une motion de soutien et la remise d'une plate-forme de recommandations que les journalistes soumettent aux pouvoirs publics.

Suite P.2

Journée Mondiale de la Liberté de la Presse du 3 Mai :

Les pouvoirs publics déclarent vouloir aider la Presse

Volonté politique

C'est d'ailleurs le Ministre lui-même, M. Hamoud Ould Abdi, qui ouvrira la cérémonie officielle de démarrage des festivités marquant cette journée alors qu'il était entouré de sa Secrétaire générale, Mme Lalla Meriem Mint Moulaye Idriss, mais aussi de son collègue de la Justice, M. Diebira Bakary, de la représentante-résidente du système des Nations Unies et du PNUD, Mme Cécile Molinier et le secrétaire général adjoint de l'Union Arabe des Journalistes, M. Mohamed Salem Ould Dah. M. Ould Abdi prononcera, pour la circonstance, un discours dans lequel il affirmera que son département est déterminé à réussir le challenge de la professionnalisation après avoir concrétisé, au cours des dernières années, celui de la liberté, pour rehausser le niveau de la presse tant sur le plan professionnel que moral pour consolider la démocratie et insuffler l'esprit de citoyenneté en vue de mieux servir le pays.

Prenant la parole à son tour, la représentante-résidente du système des Nations Unies en Mauritanie, Mme Cécile Molinier rappellera que cette journée est célébrée depuis 1993 pour attirer l'attention de l'opinion publique nationale et internationale sur le rôle que peut et doit jouer la presse en faveur de la paix et de la démocratie. Paraphrasant M. Kofi Annan, le SG de l'ONU pour dire que "là où la censure s'exerce, tant la démocratie que le développement sont perdants", Mme Cécile Molinier notera que "la liberté de la presse, comme toutes les formes de liberté s'accompagne également de devoirs" et qu'en choisissant comme thème nationale de cette journée "Pour une presse plus responsable et plus professionnelle", le ministère de la Communication et les journalistes veulent certainement mettre en exergue à la fois, les progrès accomplis dans ce domaine et souligner les développements souhaités." Avant de déclarer que "le PNUD est disposé à apporter son appui aux efforts qui seront entrepris par les journalistes et le Ministère de la Communication", la représentante-résidente du système des Nations Unies dans notre pays fera remarquer que même si une Charte d'éthique et de Déontologie a été adoptée en mai 2001 par les journalistes mauritaniens qui ont désigné un comité pour veiller à son respect, en l'occurrence le CRED, force est de constater que cette structure doit être ou du moins "gagnerait néanmoins à être redynamisée pour jouer pleinement son rôle et participer ainsi à l'approfondissement de la démocratie dans le pays."

Le secrétaire général adjoint de l'Union Arabe des Journalistes (UAJ), M. Mohamed Salem Ould Dah souhaitera bonne fête à ses confrères qu'il appellera à être plus professionnels et exprimera le vœu du bureau de l'UAJ de voir les pays arabes libérer rapidement davantage l'expression et soutenir les associations de presse. M. Ould Dah demandera la libération de nos deux confrères Mohamed Abdallah Bellil et le correspondant d'Aljezira.net.

Des débats

houleux et sérieux

Mais au-delà des discours officiels et de la programmation de cette journée, ce sera surtout cette réunion autour de la même table, un peu à la RDU, entre les journalistes, surtout de la presse indépendante, leur Ministère de tutelle (la Communication) et celui de l'Intérieur, qu'ils considèrent comme leur bourreau à cause de son fameux article 11, pour débattre à cœur ouvert des problèmes de la profession, notamment de ceux qui rencontrent la presse indépendante, première concernée par le professionnalisme et la responsabilité souhaités et recherchés par les pouvoirs publics, qui aura marqué l'événement. Et il n'est pas étonnant que le directeur des libertés publiques et des affaires politiques, M. Sidi Yeslem Ould Amar Chein soit de la partie pour défendre son département comme le seront, après la Secrétaire générale du Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement, Mme Lalla Meriem Mint Moulaye Idriss, bien des hommes du département de la Communication et non des moindres (MM. Bousseiry, Yarba, Sidi Hamed, Oudaa).

Car, en réalité, les thèmes des conférences (Média et bonne gouvernance, Déontologie, Liberté de la presse et instruments juridiques nationaux), non seulement préoccupent les journalistes, mais l'occasion était presque unique, pour les communicateurs de la presse indépendante, de se retrouver là, en face de représentants des Pouvoirs publics pour voir ensemble comment faire évoluer ensemble cette "Grande Dame" (le mot est de Ould Abdi) qu'est le quatrième pouvoir.

C'est ainsi qu'après la conférence de l'éminente journaliste et ancien-ambassadeur, Mohamed Said Ould Hamody lequel s'était longuement attardé sur le thème général : "Éthique, déontologie et pratique de journalisme", les journalistes ont pris la parole à travers de nombreuses interventions pour soulever les énormes difficultés d'accès aux sources d'information, les obstacles économiques auxquels ils font face, le statut du journaliste et le foisonnement de titres qui ont donné lieu à une conception plus ou moins confuse et malveillante de la profession, dévalorisée et "dévaluée" depuis, la pénalisation de la presse qui croule sous l'article 11, l'inadéquation de l'ordonnance sur la liberté de la presse, etc. Dans leurs différentes réponses à ces interventions des journalistes, les conférenciers et les modérateurs devaient rappeler que le journaliste assume une double responsabilité envers lui-même et son public. D'une seule voix, les représentants du ministère de la Communication et de l'Intérieur souligneront que la balle est dans le camp des journalistes car ce sont eux la presse et qu'il est facile de décréter l'annulation de tout récépissé puisqu'au départ la quantité était importante qu'aujourd'hui c'est la qualité qui est recherchée, que l'on peut d'un trait de plume supprimer l'article 11 qui a été fait dans une conjoncture donnée, mais est-ce là, la bonne solution ? M. Sidi Yeslem Ould Amar

Chein, directeur des libertés publiques et des affaires politiques devait ajouter que c'est grâce à leur expérience acquise depuis plus d'une décennie que les journalistes doivent être en mesure de déterminer leurs objectifs, mettre en place les mécanismes adéquats pour jouer pleinement le rôle attendu et arrêter les termes de référence des instruments juridiques nationaux de la presse. De même que n'eût été le rôle de la presse dans le dialogue et la propagation de messages de paix et de pardon, dénonçant de coup la violence, le RDU n'aurait pas réussi à organiser le forum d'avril dernier. Même son de cloche chez le département de tutelle où, même si on regrette que le quatrième pouvoir n'a pas encore joué pleinement son rôle, on insiste sur l'impérieuse nécessité d'avoir une presse responsable et professionnelle, une presse d'entreprise et non pas une presse d'individus, d'amateurisme et sans morale ni conviction, qui fait fi des règles de l'art, s'adonnant à des louanges ou des dénigrement souvent pour des motivations subjectives.

Sur la même longueur d'onde

Au sortir des travaux de cette journée, une série de recommandations a été remise au ministère de la Communication par les journalistes comportant la tenue dans les meilleurs délais d'états généraux de la presse, l'accès des journalistes aux sources d'informations en particulier ceux de la presse privée, renforcer les capacités des médias par la création d'un organisme de formation professionnelle des journalistes, la révision du Code de la Presse d'une manière participative, la création d'un fonds de soutien à la presse privée, préciser le statut du journaliste en Mauritanie et ouvrir les médias publics à la diversité des opinions et des informations.

Enfin, une motion de soutien au Président de la République a été lue, au nom de ses confrères par M. Cheikhna Ould Nenni, président de l'Association Nationale de la Presse Indépendante et directeur de publication des journaux Nouakchott Info et Akhbar Nouakchott.

La clôture de cette Journée-fête de la liberté de la presse sera marquée par un discours de la Secrétaire générale, Mme Lalla Meriem Mint Moulaye Idriss, dans lequel elle soulignera la responsabilité qui incombe aux journalistes en tant que détenteur d'opinion en espérant qu'ils exerceront dorénavant leur profession avec plus de professionnalisme, de sérieux, de déontologie, d'honnêteté intellectuelle et de considération pour l'intérêt supérieur de la Nation.

Comme quoi, cette journée du 3 Mai aura mis sur la même longueur d'onde les pouvoirs publics et les hommes des médias, particulièrement ceux de la presse indépendante, qui n'avaient, jusque là entretenu que des relations de "je t'aime moi non plus" avec le ministère de la Communication et celui de l'Intérieur. Est-ce alors le début d'un tournant ?

Espérons-le, sans trop rêver, il faut le dire !